



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

frais dentaires

Question écrite n° 72880

Texte de la question

M. André Aschieri interroge M. le ministre délégué à la santé sur une étude menée pour l'association dentaire française. Selon cette étude, 65 % des Français déclarent avoir consulté un dentiste au cours des douze derniers mois ce qui constitue une augmentation remarquable depuis les cinq dernières années. Cependant, si les Français semblent de plus en plus satisfaits de la qualité des soins et des relations humaines avec leur dentiste, la plupart se plaignent encore d'un manque d'information en ce qui concerne le coût des soins, seuls 29 % des patients interrogés se montrent satisfaits. Aussi, il aimerait savoir s'il serait possible d'améliorer ce point faible des dentistes en proposant par exemple systématiquement un devis détaillé écrit avant de commencer les soins.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 72880

Rubrique : Assurance maladie maternité : prestations

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 février 2002, page 852